MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Loire

Commune : Ambierle

Autres communes :

R500

Appellation : Ancien prieuré

Monument(s)

Appellation : Prieuré rempart sud

Protection : classement

Arrêté : classement le 25/11/2011

Étendue de la protection : le prieuré Saint-Martin incluant tous ses anciens bâtiments : logis, communs, hôtellerie et hospice ainsi que les parcelles sur lesquelles il se trouve, soit : - les façades et les toitures du prieuré (ancien logis) la totalité du rez-de-chaussée avec son escalier d'honneur, l'ancien logis du prieur situé au premier étage avec ses décors, le tout situé dans l'aile est sur la parcelle n°2636 figurant au cadastre section A, - l'aile sud, en totalité les bâtiments de l'ancien hôpital et de l'ancienne hôtellerie, avec leurs décors peints, le tout situé sur les parcelles n°2613, 202 et 201 figurant au cadastre section A, - en totalité : les bâtiments du réfectoire et les galeries du cloître situés sur les parcelles n°2615, 2616, 2171 et 2172, figurant au cadastre section A, ainsi que l'escalier menant à l'aile ouest, - les façades et les toitures des anciens communs situés sur le parcelle n°2170 figurant au cadastre section A.

Appellation : Ancien prieuré

Protection : classement

Arrêté : classement le 25/11/2011

Étendue de la protection : le prieuré Saint-Martin incluant tous ses anciens bâtiments : logis, communs, hôtellerie et hospice ainsi que les parcelles sur lesquelles il se trouve, soit : - les

façades et les toitures du prieuré (ancien logis) la totalité du rez-de-chaussée avec son escalier d'honneur, l'ancien logis du prieur situé au premier étage avec ses décors, le tout situé dans l'aile est sur la parcelle n°2636 figurant au cadastre section A, - l'aile sud, en totalité les bâtiments de l'ancien hôpital et de l'ancienne hôtellerie, avec leurs décors peints, le tout situé sur les parcelles n°2613, 202 et 201 figurant au cadastre section A, - en totalité : les bâtiments du réfectoire et les galeries du cloître situés sur les parcelles n°2615, 2616, 2171 et 2172, figurant au cadastre section A, ainsi que l'escalier menant à l'aile ouest, - les façades et les toitures des anciens communs situés sur le parcelle n°2170 figurant au cadastre section A.

Appellation : Cloître et galeries

Protection : classement

Arrêté : classement le 25/11/2011

Étendue de la protection : le prieuré Saint-Martin incluant tous ses anciens bâtiments : logis, communs, hôtellerie et hospice ainsi que les parcelles sur lesquelles il se trouve, soit : - les façades et les toitures du prieuré (ancien logis) la totalité du rez-de-chaussée avec son escalier d'honneur, l'ancien logis du prieur situé au premier étage avec ses décors, le tout situé dans l'aile est sur la parcelle n°2636 figurant au cadastre section A, - l'aile sud, en totalité les bâtiments de l'ancien hôpital et de l'ancienne hôtellerie, avec leurs décors peints, le tout situé sur les parcelles n°2613, 202 et 201 figurant au cadastre section A, - en totalité : les bâtiments du réfectoire et les galeries du cloître situés sur les parcelles n°2615, 2616, 2171 et 2172, figurant au cadastre section A, ainsi que l'escalier menant à l'aile ouest, - les façades et les toitures des anciens communs situés sur le parcelle n°2170 figurant au cadastre section A.

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.